



# **14<sup>ème</sup> Festival du Film Nature de Namur du samedi 11 au dimanche 19 octobre 2008 Concours International CANON de la Photographie Nature**

## **Agenda**

Samedi 18 octobre 2008 à 20h : Présentation des concurrents et remise des prix lors de la soirée de gala à l'Acinapolis.

## **Thème**

**Le thème principal est «le MOUVEMENT» au sens large**

Ce concours a pour but de montrer des images de faune, de flore et de paysages réalisées en pleine nature.

En participant à ce concours, le photographe manifeste son intérêt pour l'environnement et il justifie d'un comportement respectueux envers les espèces animales ou végétales. D'une manière générale, la faune et la flore domestiques seront écartées ainsi que toute intervention humaine, captivité, dérangement, etc...

L'originalité et la séduction engendrées par la prise de vue seront prises en compte mais les critères photographiques classiques (cadrage, difficulté de prise de vue, maîtrise technique, ...) et les critères environnementaux (aucune destruction/perturbation causée par la prise de vue, respect de l'environnement, ...) seront également appréciés pour la sélection.

Le mouvement doit se retrouver dans toutes les photographies présentées. Il peut être suggéré par la prise de vue, par le temps de pause (pause lente), par le sujet lui-même (végétal ou animal en mouvement), ....

## **Jury et Prix**

Le jury du concours du Festival est composé de représentants du monde de la photographie et de la nature.

Des photographes, cinéastes, spécialistes de la nature et personnes du cadre artistique

vont se réunir et sélectionneront les 50 meilleures photographies afin de participer à l'exposition du Grand Concours International Canon de la Photographie Nature.

Parmi ces 50 photographies, 8 seront primées selon les catégories suivantes :

- Prix Jeune (-16 ans)
- Prix catégorie Mammifères
- Prix catégorie Oiseaux
- Prix catégorie Autres animaux (batraciens, insectes, poissons, ...)
- Prix catégorie Paysage et Flore
- Prix du Public
- Grand Prix du Concours International CANON de la Photographie Nature
- Prix de la Mini-Série

Le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer un ou plusieurs prix.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu lors de la soirée de gala du Festival, le 18 octobre 2008. Les prix ne sont pas échangeables et ne peuvent être remplacés par des espèces. Les prix non réclamés dans un délai de 6 mois pourront être remis en jeu pour le concours suivant. Les prix peuvent être envoyés aux candidats, à la demande de ceux-ci.

## **Règlement général du Festival du Film Nature de Namur - 1<sup>er</sup> Concours Photo International Canon**

1. Le concours est ouvert à tout photographe individuel, amateur ou professionnel de tout âge et de tout pays. Sont exclus : les organisateurs du Festival et les membres du jury.
2. Les photographies doivent être réalisées avec du matériel CANON.
3. Toutes les photographies présentées s'inscriront dans le thème du Concours. En effet, le MOUVEMENT doit être évoqué dans chaque catégorie. Les photographies hors thème seront exclues.
4. Les photographies présentées ne peuvent avoir été primées dans un autre concours.
5. Les tirages argentiques et numériques sont autorisés. Les **photographies sous support papier uniquement** seront présentées sans marge, ni encadrement, ni support. Le format doit être compris entre 20x30cm et 24x36cm.
6. L'image devra être conforme à la prise de vue originelle sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographique, sans modification du flou, sans trucage ou autre technique visant à modifier profondément l'image. Le recadrage est autorisé dans la limite de 20% de la surface de l'image. La retouche doit se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (niveaux, balance des blancs, ...). L'accentuation et l'augmentation de la saturation doivent restées modérées.

7. Chaque participant pourra présenter un maximum de 12 photographies sous support papier et une Mini-Série (3 à 5 photographies).

8. **Au dos de chaque photographie seront inscrits**, de façon lisible et en majuscules :

- Catégorie
- Les nom et prénom de l'auteur
- Le sens de vision (haut – bas)
- Le titre de l'œuvre conformément au bulletin d'inscription
- Une fiche technique accompagnera chaque photographie (Marque, boîtier, focale, vitesse d'obturation, sensibilité, ouverture, lieu de la prise de vue, nom exact de l'espèce).
- 3 lignes de commentaires utiles sur les conditions de prise de vue

9. Chaque photographe pourra également présenter une seule série de maximum 5 images traitant du MOUVEMENT. Le retouche sera limitée (voir point 3). La Mini-Série sera également présentée sur support papier et la référence Mini-Série + Nom de l'Auteur + n° d'ordre de la Photographie dans la Mini-Série (exemple : Mini-Série + Dumont Jean + 01).

10. L'auteur d'une photo ou de la série sélectionnée s'engage à fournir sur simple demande des organisateurs les originaux avec une résolution d'au moins 6 millions de pixels. La demande de ces photographies sera effectuée pour le 15 septembre 2008. Les fichiers devront être envoyés pour le 25 septembre 2008 au plus tard.

11. La participation au concours est **gratuite**.

12. Une sélection des meilleures images (50 lauréats) sera présentée au public au sein du Village Nature et constituera l'exposition 2008 du Grand Concours International Canon de la Photographie Nature. Des agrandissements des photographies seront effectués par le Festival pour la présentation au public. Les organisateurs veillent au respect le plus fidèle de la photographie initiale. Toutefois, ils ne peuvent être tenus pour responsables des éventuelles modifications observées. Pour la détermination des prix, le Jury se base sur les photographies originales envoyées pour le concours tandis que le public se base sur les agrandissements présentés (prix du public).

La sélection sera projetée lors des soirées de Gala « amateurs », « professionnels » et lors de la soirée de remise des prix du Concours International CANON de la Photographie Nature. Les photographies seront présentées avant les projections cinématographiques.

13. Les prix ne sont pas cumulables (sauf le prix du public).

14. L'auteur conserve la propriété intellectuelle des photos mais autorise leur utilisation à titre gratuit par l'asbl Vidéo Nature **à des fins non commerciales** tant sur le territoire belge qu'à l'étranger dans le cadre exclusif de la promotion du Festival et du Concours (sauf non-accord explicite de l'auteur). Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur et de la mention «Lauréat 2008 du Concours Canon du Festival du Film Nature de Namur».

15. En cas d'impossibilité d'obtenir un ou plusieurs prix annoncés (sur le site internet), la direction du Festival du Film Nature de Namur se réserve le droit de les remplacer par d'autres de même valeur, sans que cela puisse donner lieu à une quelconque réclamation.

16. Les photographies seront renvoyées – sous enveloppe rigide - aux participants sur demande écrite de ceux-ci. Un délais de 2 mois après le déroulement du Festival est précisé par les organisateurs.

17. Les candidats feront parvenir en un seul envoi (envoi postal simple, les recommandés ne seront pas retirés) toutes les images (catégorie/série numérique) et le bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

Asbl Vidéo Nature  
Grand Concours International Canon de la Photographie Nature  
Philippe Taminiaux  
Chemin des Vignerons, 32  
5100 Wépion  
Belgique

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des supports papiers pendant l'envoi.

18. La date de clôture est établie au **lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 à minuit.**

19. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, si par suite d'un cas de force majeure ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de date intervenaient ou même si le concours était modifié ou annulé.

## **Envoi du règlement sur simple demande :**

Asbl Vidéo Nature  
Grand Concours International Canon de la Photographie Nature  
Chemin des Vignerons 32  
5100 Wépion - Belgique  
Tél. 0032 (0) 81 33 28 20  
E-mail : [info@festivalnaturenamur.be](mailto:info@festivalnaturenamur.be)  
ou sur le site [www.festivalnaturenamur.be](http://www.festivalnaturenamur.be) (version PDF à télécharger)

# Bulletin de participation

(1 bulletin par auteur)

Nom .....  
Prénom .....  
Profession.....  
Date de naissance.....  
Adresse.....  
.....  
Code postal ..... Ville .....  
Pays.....  
Téléphone ..... Mobile  
.....  
E-mail.....  
.....

Concours photo couleur ou noir et blanc		
Numéro	Titre de la Photographie	Catégorie
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

**Inscription à la Mini-Série** :...OUI.....NON ..... Nombre de Photographies :.....  
Nom de la Mini-Série : .....

**J'accepte le règlement du Grand Concours International CANON de la Photographie Nature organisé lors de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival du Film Nature de Namur**

Date .....

Signature .....